



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051150

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/05/2026 10H19 C:004400 I:01894

V/Appel du Dimanche 17/05/2026 a 10H19

V/REF.IMM. 6087

IMMEUBLE : ALPES AZUR GROUPE
RUE BOSSUET / PAINLEVE
JEAN JAURES/1-2-3 MOLIERE
69800 ST PRIEST

SDC 'GROUPE ALPES AZUR'
C/O REGIE PAUTET
RESIDENCE LES ORMES
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 21 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 10 BOSSUET - LOGEMENT DE MME KESER AU RDC - *06 41014535*

MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE

Donneur d'ordre : Mme BENAVIDES 8 bossuet (Président de la Copropriété)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 17/05/2026 A 13H30 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION A PARTIR D'UN TABOURET EXTERIEUR
CONTROLE ECOULEMENT - OK

LE 17/05 A 22H00 :
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A PARTIR DU PIED DE COLONNE DANS LA CAVE SUR 6
METRES.
PRESENCE DE BEAUCOUP DE TARTRE.

LE 19/05 A 22H00 :
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A PARTIR DU PIED DE COLONNE DANS LA CAVE SUR 10
METRES.
ECOULEMENT RETABLI.

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 20/05/26 a 07H36 Mr G. DONATI

DT LCOMPTER Email envoyé le 18/05/26 a 08H03 Mr G. DONATI

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES

PREVOIR UN CURAGE DU RESEAU HORIZONTAL ET VERTICAL EN CHARGE DE TARTRE
SUSPICION DE CASSURE DU RESEAU, PREVOIR CONTROLE CAMERA A PARTIR DU



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051150

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TABOURET EXTERIEUR.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41	29,41
1,00	Suppl.Dispatch.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1		Pour mémoire
2,50	H.Véhi. HP-Pompape-Refoulement le 17/05	1		Pour mémoire
2,50	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	1		Pour mémoire
2,00	H.Véhi. HP-Pompape-Refoulement le 17/05	2	174,79	349,58
2,00	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	2	174,79	349,58
2,50	H.Véhi. HP-Pompape-Refoulement le 19/05	3	174,79	436,97
2,50	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	3	174,79	436,97
TOTAL H.T.				1602,51
T.V.A. a 10,00%				160,25
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1762,76</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.